

Module 2.3 :

Poser des huisseries conformément aux règles de l'art

Particulier
Professionnels
Architectes
Maîtres d'Ouvrage

Contexte	Les huisseries (portes et fenêtres extérieures) constituent un point technique à la fois complexe et source de désordre si elles sont mal posées. Il est primordial
Objectifs	Etre capable de poser des portes et fenêtres conformément aux règles de l'art (DTU) afin d'assurer l'étanchéité à l'air et la pérennité de l'ouvrage.
Pré-requis	Avoir suivi les module 1 et 2. Ne pas avoir de contre indication pour le travail manuel
Intervenants	2 formateurs pour 12 stagiaires maximum
Durée	14 heures sur 2 jour
Méthode pédagogique	Théorie sur les différentes solutions techniques et les règles de l'art. Pratique sur la pose d'une fenêtre en applique et d'une en tunnel.
Effectif	10 personnes maximum - annulation possible en cas d'effectif insuffisant
Tarif	<ul style="list-style-type: none">- Avec prise en charge (OPCA, pôle-emploi, etc.) : 350 € ;- Prise en charge personnelle 230 € (+ 15 € Adhésion)<ul style="list-style-type: none">o Personnes supplémentaires 195 € (+ 10 € d'adhésion.) <i>10 €/stagiaires sont reversés au Réseau Français de la Construction en Paille</i>
Contenu	<ul style="list-style-type: none">- Connaître les principales règles de l'art et les gestes de pose- Savoir utiliser différentes solutions pour l'étanchéité à l'eau et à l'air- Savoir poser une fenêtre en applique- Savoir poser une fenêtre en tunnel- Connaître les spécificité de pose des portes extérieures
Lieux et dates de formation	<input type="checkbox"/> 07-08 juillet 2018 à Carrières-sous-Poissy (78)



APPROCHE-Paille, 11 rue de Lutèce, 45000 Orléans, info@approchepaille.fr
Tel : 0980 328 323 - N° siret : 487818130.00014 - N° OF : 24450284345